

Jaunisse nanisante : infestation amorcée

Date(s)	Observations 15 octobre 2018 ; semis du 22 septembre à début octobre
Réseau	19 parcelles réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Wiers), Brabant wallon (Jandrain 01, Jandrain 02, Ophain), Liège (Bleret, Fexhe-Slins, Mortroux, Pailhe, Verlainne), Namur (Anthée, Biesmerée, Clermont, Corroy-le-château, Falmagne, Foy-Notre-Dame, Rhisnes, St-Denis, Thy-le-château)

Les deux dernières semaines ont été marquées par une douceur extrême, si bien que les escourgeons les plus développés sont déjà au stade tallage, et que les premiers froments commencent à lever.

Cette douceur a également profité aux pucerons que l'on retrouve maintenant dans tous les champs du réseau. Presque partout plus de 5% des plantes sont colonisées, tandis que le champ le plus infesté est à 10 % de plantes colonisées.

On trouve des pucerons ailés, mais également des colonies comptant jusqu'à 10 larves.

Les analyses virologiques montrent une très faible proportion de pucerons porteurs du virus de la jaunisse nanisante.



Dans cette situation, il n'y a pas d'urgence à traiter.

Traiter trop tôt, surtout sur des plantes peu développées, est d'ailleurs un facteur d'échec fréquent de la protection contre la jaunisse nanisante. En effet, ceci ouvre la porte à la recolonisation des emblavures par les pucerons après traitement. Toutefois, l'évolution est très rapide. **Il faut donc se préparer à traiter, et ne pas se laisser surprendre par une longue période de pluie sans pouvoir accéder aux champs.**

Les informations concernant la proportion de pucerons porteurs du virus de la jaunisse nanisante donne une

indication, mais pas une idée précise. Aussi, **les champs dont plus de 10 % des plantes sont porteuses de pucerons devraient être traités, sans urgence** mais avant d'en être empêché par les pluies pour une période indéterminée.

Il fait extrêmement sec. Aussi est-il conseillé de ne pas appliquer de traitement insecticide en pleine journée, mais plutôt le soir, ou bien tôt le matin, dans la rosée. Les insecticides pyréthrinoïdes sont moins efficaces par temps doux et sec que par temps plus froid et humide. Si les conditions météorologiques sont douces et sèches lors du traitement, les pyréthrinoïdes gagneraient en efficacité en étant accompagnés d'un quart de dose d'un produit à base de pirimicarbe.

Lien vers la liste des insecticides autorisés contre pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante : [ici](#)

Toutes les listes des produits phytopharmaceutiques autorisés en céréales : lien [ici](#)

Les variétés tolérantes au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (à savoir **RAFAELA, DOMINO, NOVIRA, LG ZEBRA et HIRONDELLA**) ne justifient aucun traitement insecticide et ce, quel que soit le niveau d'infestation des pucerons qui y serait constaté.

Nos prochaines observations seront celles du 22 octobre. Elles seront menées en escourgeon et dans les premiers froments. Le prochain avis est prévu pour le mardi 23 octobre.

Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », S. Chavalle, G. Jacquemin et M. De Proft
Coordonnateur CePiCOP et CADCO : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : www.cadcoasbl.be

→ **Le prochain avis est prévu pour mardi 23 octobre fin de matinée.**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB asbl, de Réquasud asbl. **Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO**